

correspondante cette année, il apparaît qu'elles se sont élevées à 239.8 millions de boisseaux, soit une augmentation de 78 millions de boisseaux par rapport à l'année précédente. Les expéditions faites par les localités rurales en 1955 s'étaient élevées à 163.3 millions de boisseaux. Au cours de la campagne agricole 1956-1957, elles ont été de 248.2 millions de boisseaux, soit une augmentation de 84.9 millions de boisseaux. Au cours de la même période de 1955 et 1956 on a chargé 96,000 wagons. En 1956-1957 leur nombre s'est élevé à 132,000. On a expédié par les lacs et par rail, en 1955-1956, 122 millions de boisseaux. En 1956-1957 ce chiffre passait à 173 millions de boisseaux, soit 51 millions de plus. Sur la côte du Pacifique on a expédié en 1955-1956, 32.8 millions de boisseaux, et en 1956-1957, on a expédié 53.7 millions de boisseaux, soit une différence de 20.9 millions de boisseaux qui ont rapporté aux producteurs de l'Ouest une augmentation de revenu de quelque 150 millions de dollars. Au Manitoba, ils avaient reçu, en 1955, \$48,270,000. Pour les neuf premiers mois de 1956, ils avaient reçu \$70,692,000. En Saskatchewan, le revenu est passé de 215 millions de dollars à \$322,700,000 (je laisse les centaines de milliers de côté, bien qu'elles aient parfois un rôle important). En Alberta, le chiffre en question passait de 111 millions de dollars à \$132,800,000, ce qui signifie que, pour chacune de ces deux années, le total des neuf mois en cause était de \$374,681,000 en 1955 et de \$526,248,000 en 1956. Nous aurions, bien sûr, été tous fort heureux si ces chiffres avaient été plus élevés, mais il ne semble pas que ce problème "des cadeaux" ait suscité de plus graves difficultés à l'écoulement du blé canadien que celles qu'on éprouvait antérieurement.

**M. Diefenbaker:** Ce n'est pas ce que dit la Commission du blé.

**Le très hon. M. St-Laurent:** Mais quoi qu'il en soit, c'est avec grand plaisir, vers la fin de mon court séjour en Floride, que j'ai reçu un appel téléphonique émanant de la Maison Blanche et m'informant que le président serait heureux que je m'arrête à Augusta (Georgie) lors de mon retour pour déjeuner avec lui et faire une partie de golf.

De fait, vous savez, je me suis rendu compte qu'il n'y a guère de meilleure façon de procéder à des entretiens internationaux que d'utiliser une de ces voiturettes électriques. On quitte la voiturette assez souvent, mais seulement pour une ou deux minutes à la fois, assez longuement cependant pour réfléchir à ce qui a été dit jusque-là et à ce qu'on peut ajouter en y reprenant place. L'honorable député me permettra de lui assurer que le ton de notre conversation et le

caractère de nos relations étaient plus satisfaisants en somme que le ton ou le caractère qui auraient pu résulter d'entretiens "explosifs".

L'honorable député me permettra de lui assurer, avant tout, que j'ai commencé par dire à quel point je me réjouissais de ce que le président ait pu refuser d'admettre le vœu exprimé par la Commission du tarif, qui avait voulu augmenter à tel point les droits douaniers dont était frappé le poisson canadien qu'il n'aurait pu manquer d'en résulter un préjudice extrêmement grave à ce commerce si vital pour une forte partie de la population de nos régions atlantiques. C'est avec plaisir que j'ai constaté que le président était disposé à admettre une chose qu'on m'avait déjà dite à moi. On m'avait dit en effet que les difficultés qui se posaient aux pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre étaient attribuables moins aux importations de poisson canadien, — voire aux importations d'une certaine quantité de poisson d'Islande, — qu'à l'épuisement relatif de leurs pêcheries, épuisement qui entraînait pour eux une augmentation du prix de revient et, par conséquent, de leur prix de vente au-delà du prix auquel les pêcheurs canadiens et islandais pouvaient vendre leur poisson à eux sur les marchés américains, malgré les tarifs douaniers actuels.

Je me suis réjoui aussi de ce que le président ait été sensible à l'importance que présentait le marché canadien pour le commerce américain. Je dois toutefois reconnaître qu'il a manifesté un certain étonnement lorsque je lui ai dit que nous allions vraisemblablement importer au cours de l'année près d'un milliard de dollars de plus de marchandises que nous n'allions nous-mêmes leur vendre. Ce chiffre a semblé lui faire une très forte impression. J'ai bien pris soin de lui dire aussi que je ne me plaignais pas. Nous obtenons ainsi, en effet, une très grande quantité de denrées additionnelles, cet excédent d'importations entrant, pour la meilleure partie, dans la constitution chez nous de moyens de production. Je lui ai bien dit toutefois qu'il fallait qu'il comprenne que cet état de choses ne saurait se prolonger. L'excédent était contrebalancé à ce moment-là par les capitaux américains attirés au Canada pour la mise en valeur de l'industrie. Cependant, comme résultat des placements américains au Canada, la production canadienne accusait éventuellement une forte augmentation. Nous achetons plus que nous ne vendons à l'heure actuelle, à l'instar du cultivateur qui au printemps achète plus qu'il ne vend parce qu'il lui faut des engrais et des semences qui lui occasionnent une dépense supplémentaire afin d'obtenir une récolte qui sera plus

[Le très hon. M. St-Laurent.]